



MODALITES DE L'OPERATION HYPERMARCHES

« Bon d'achat JOUETS du 15 au 20 novembre 2016 »

Offre réservée aux particuliers

Du mardi 15 au dimanche 20 novembre 2016 uniquement, Carrefour vous offre 15€ euros en bon d'achat par tranche de 50€ d'achat sur tous les Jouets, dans l'un de nos hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise ou sur carrefourjouets.fr.

Pour bénéficier de cette offre :

- Du mardi 15 au dimanche 20 novembre 2016 uniquement, vous devez vous rendre dans l'un des Hypermarchés à enseigne Carrefour ou dans l'un des Carrefour drive sur le site carrefourjouets.fr et effectuer un achat pour un montant minimum de 50€ (cinquante euros) de Jouets.

- Remise du bon d'achat :

- ✓ Pour les achats réalisés dans un hypermarché Carrefour, le bon d'achat vous sera remis par l'assistante de caisse (bon d'achat imprimé en caisse).
- ✓ Pour les achats réalisés dans un Carrefour drive, sur le site carrefourjouets.fr, le bon d'achat vous sera remis sous forme de code promotionnel le 22 novembre 2016 et vous sera transmis à l'adresse électronique renseignée lors de la prise de commande.

ATTENTION :

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 20€ le matin et 30€ l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).
- L'offre en Hypermarché Carrefour est limitée à 150€ (cent cinquante euros) d'achat pour laquelle vous recevrez un bon d'achat de 45€ (quarante cinq euros) maximum.
- L'offre Carrefour drive est limitée à 3 (trois) tranches de 15€ (quinze euros) d'achat, soit un code promotionnel d'un montant maximum de 45 € (quarante cinq euros) par transaction.

Utilisation du bon(s) d'achat / code promotionnel remis:

✓ **Bon d'achat remis en caisse :**

- Le bon d'achat est valable uniquement dans les hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise. **Il est valable du 21 au 27 novembre 2016.** En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le bon d'achat est valable pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée sur ce dernier, **hors Carburant et Services** (*Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, cartes cadeaux, Parapharmacie et Bijouterie*).

- Le bon d'achat est valable utilisable en une seule fois. Il ne peut être cédé à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés qui vous ont permis d'obtenir un bon d'achat, (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le bon d'achat devra être restitué ou le montant du bon d'achat accordé pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.

✓ **Code promotionnel adressé par courrier électronique :**

- Le code promotionnel sera valable du **22 novembre au 4 décembre 2016** sur une prochaine commande Carrefour Drive sur le site carrefourdrive.fr. En dehors de ces dates, aucun code promotionnel ne sera accepté.

- Le code promotionnel est valable pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée sur ce dernier.

- Le code promotionnel est utilisable en une seule fois. Il ne peut être cédé à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés qui vous ont permis d'obtenir un code promotionnel, le code promotionnel devra être restitué ou le montant du code promotionnel accordé pour ce ou ces produit(s) sera déduit du montant à rembourser.